

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE SPHERE À L'OCCASION DE LA REF DU 28/29 AOUT 2019

SPHERE est un groupe familial français fondé en 1976. Leader européen des emballages ménagers, il est présent sur trois marchés : grand public, professionnel et collectivités, et, est également producteur de résines bioplastiques.

SPHERE poursuit et renforce son engagement dans la voie de l'économie circulaire en menant une politique d'éco-conception et en adoptant une stratégie industrielle tournée vers l'utilisation de matières premières plus respectueuses de l'environnement :

- Réduction du volume de matières plastiques vierges fossiles utilisées dans ses produits en les remplaçant par des matières recyclées issues de l'économie circulaire ;
- Développement de nouvelles matières biodégradables et compostables ;
- Utilisation de matières premières biosourcées.

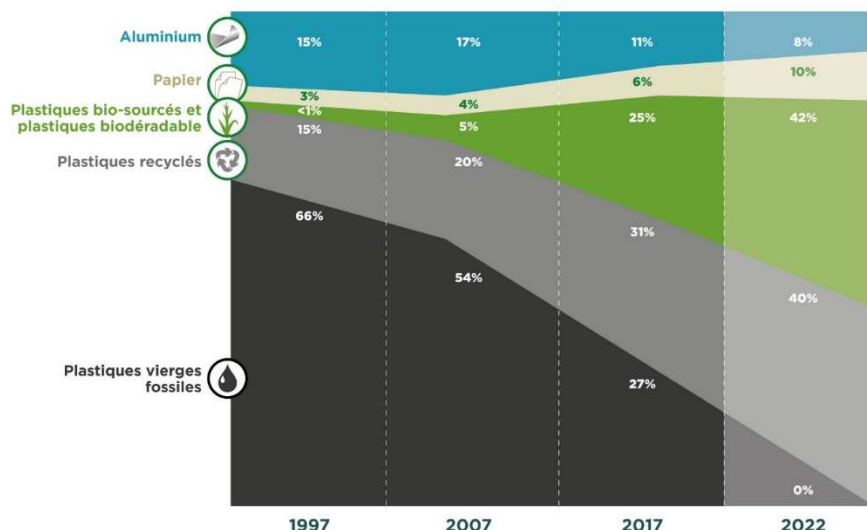
SPHERE fabrique et distribue des gammes de produits recyclés ou biosourcés, pour transporter, protéger, cuisiner et trier.

- **Sacs** : sacs-poubelle, sacs de magasin, sacs congélation, sacs fruits et légumes, etc.
- **Emballages à usage alimentaire** : feuilles en aluminium, films étirables, papiers cuisson, sac à pain, barquettes, sacs papier pour le commerce de détail, etc.
- **Vaisselle jetable**, etc.

Avec 15 sites de production en Europe, dont 8 situés en France, le groupe a une production annuelle d'environ 150 000 tonnes de sacs. Il prévoit de réaliser en 2019 un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros avec 1450 collaborateurs.

1/ CESSER D'UTILISER EN 2022 DES MATIÈRES PREMIÈRES NON RENOUVELABLES VIERGES

Évolution des produits fabriqués selon leur matière de base



Le fort développement des produits biosourcés et /ou biodégradables, ainsi que l'incorporation grandissante de plastique recyclé permettent à SPHERE de suivre les objectifs qu'il s'est fixé.

2/ INNOVER DURABLEMENT

- **Développer** en France et en Europe la filière des bioplastiques 100 % biodégradables et compostables à base de féculé de pommes de terre. Depuis trois ans, SPHERE a fortement augmenté sa production de bioplastiques, avec les sacs fruits et légumes biosourcés, compostables à domicile conformes aux exigences de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.
- **Contribuer au développement de la filière des biodéchets** avec des sacs de collecte pour le compostage des déchets organiques favorisant la production d'engrais naturels de qualité.
- **Réduire l'empreinte carbone de ses produits** en proposant une nouvelle génération de plastiques végétaux à base de canne à sucre. Ce matériau permet de réduire jusqu'à 95 % des émissions de CO₂.
- **Utiliser des matières premières recyclées** avec bien sûr le recyclage en interne de toutes ses chutes de production et des sacs de tri sélectif mais également des achats très importants de granulés recyclés, en particulier d'origine « poubelle jaune », pour aider à la mise en place de cet aspect de l'économie circulaire de plastiques.

3/ POURSUIVRE SA POLITIQUE DE CERTIFICATION DES SITES ET DE LABELLISATION DES PRODUITS

- **Certification des sites de production ISO 14001.**
- **Normalisation et labellisation des produits** : NF Environnement et NF Qualité pour ses gammes de sacs-poubelle, sachets congélation et rouleaux d'aluminium. SPHERE propose des produits certifiés OK compost INDUSTRIAL et OK compost HOME. Et en plus pour la France : le label Origine France Garantie.

Depuis dix ans, SPHERE a investi 50 millions d'euros dans la R&D et dans l'outil industriel. SPHERE a pour objectif de réduire son empreinte carbone de 10 % en 2022 et de 20 % en 2030.